

## **EXPOSE SYNTHETIQUE DE LA SITUATION DU GROUPE MANITOU AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE**

2018 est une année record pour le groupe Manitou. Un chiffre d'affaires de 1 884 M€ qui représente une croissance de +19 % en comparable par rapport à 2017, une prise de commandes cumulée de 1,9 Md€, et enfin, un carnet de commandes qui, pour la première fois de notre histoire, franchit le seuil du milliard d'euros. Au global, le groupe connaît une croissance de 40 % en seulement deux ans. Ce développement est le fruit de la bonne dynamique de nos marchés d'une part et du succès toujours plus grand de nos machines et de nos services auprès des clients d'autre part.

En 2018, le groupe progresse sur toutes les géographies, plus particulièrement en Europe du Nord et en Amérique du Nord, et sur l'ensemble de ses secteurs d'activités.

### **Revue d'activité par division**

**La Division Manutention et Nacelles (MHA – Material Handling & Access)** a réalisé un chiffre d'affaires de 1 294 M€ en 2018 contre 1 095 M€ en 2017, soit une croissance de +18 % (+20% à taux de change constant). La division représente 69 % du chiffre d'affaires du groupe en 2018 comme en 2017. La division MHA voit son chiffre d'affaires augmenter sur l'ensemble de ses marchés (construction, agriculture, industries).

Le résultat opérationnel courant de la division MHA progresse ainsi de +31 % pour atteindre 100 M€ contre 75,9 M€ en 2017.

**La Division Matériel Compact (CEP – Compact Equipment Products)** connaît la plus forte croissance du groupe, elle a réalisé un chiffre d'affaires de 314 M€ en 2018 contre 244 M€ en 2017, soit une croissance de +29 % (+28 % à taux de change constant).

L'activité de la division est sensible à l'évolution de la parité euro-dollar, compte tenu à la fois de l'importance du chiffre d'affaires réalisé sur le continent américain (65 %) et d'une production principalement nord-américaine, pénalisant la distribution en Europe.

La division représente 17 % du chiffre d'affaires du groupe en 2018, contre 15 % en 2017.

La marge sur coût des ventes ressort en hausse de 1,6 pt à 13,7 % dans un contexte de fortes augmentations des aciers liées aux barrières douanières mises en place aux États-Unis, qui ont pu être en partie répercutées vers les clients. La division bénéficie par ailleurs d'un mix produit favorable avec un développement important des matériels de plus fortes complexités et capacités.

Les frais de R&D et charges de structure progressent de 13 %, ils représentent 10,7 % du chiffre d'affaires en 2018 contre 12,1 % en 2017.

Le résultat opérationnel progresse de 9,3 M€ pour atteindre 3,0 % du chiffre d'affaires, après une année 2017 juste à l'équilibre.

**La Division Services & Solutions (S&S)** a réalisé un chiffre d'affaires de 276 M€ en 2018 contre 252 M€ en 2017 soit une croissance de +10 % (+8 % à taux de change constant). La division représente 15 % du chiffre d'affaires du groupe en 2018.

Les frais de structure ont crû de 13,6 %, la division ayant renforcé les moyens en place, orientés vers le support et la création de valeur envers les clients, dans une vision de développement moyen terme.

Le résultat opérationnel, en conséquence, est en recul de 0,5 pt à 7,1 %.

### **Evolution de la structure financière.**

Le besoin en fonds de roulement d'exploitation, hors financement des ventes, ressort à 536 M€ au 31 décembre 2018 contre 433 M€ au 31 décembre 2017, soit une hausse de 24 %.

Cette augmentation s'explique par la forte croissance de l'activité avec un impact sur le niveau des créances clients et dettes fournisseurs et par un niveau de stock élevé (+27 % par rapport à 2017).

Le niveau de stock traduit la volonté :

- d'augmenter les stocks de composants pour limiter les arrêts de chaîne liés aux ruptures d'approvisionnement fournisseurs,
- de stocker des moteurs Stage IV achetés par anticipation pour bénéficier de la flexibilité accordée par la norme stage V (voir 2.3).

Les stocks de produits finis sont également élevés. Ces stocks intègrent des machines à destination des grandes sociétés de location, pour qui les commandes sont importantes en quantité et livrables sur le 1er trimestre de chaque année, obligeant à anticiper la production pour maintenir des délais de livraison acceptables pour les autres clients du groupe.

Au 31 décembre 2018, les capitaux propres s'élèvent à 597 M€ contre 533 M€ au 31 décembre 2017. Ils représentent 46 % du total du bilan contre 49 % en 2017.

Compte tenu de la forte augmentation du besoin en fonds de roulement et d'investissements en croissance de 20,6 M€, le niveau de la dette nette du groupe atteint, fin 2018, 148 M€ contre 76 M€ fin 2017.

Le niveau de gearing passe de 14 % à 25 %.

### **Recherche et développement**

En conformité avec sa stratégie et ses ambitions, le groupe continue d'investir dans l'innovation, l'amélioration de ses produits et l'introduction de nouveaux modèles produits et services. Les équipes de développement sont réparties dans sept bureaux d'études et représentent 7 % des effectifs du groupe. Les principaux axes R&D sont l'innovation technique, le développement de nouveaux produits, services et concepts ainsi que l'évolution des gammes existantes destinées à préparer les évolutions réglementaires.

En 2018, le groupe Manitou a poursuivi le déploiement d'innovations tournées vers un meilleur confort utilisateur, une réduction de l'impact des machines sur l'environnement ou vers l'amélioration des performances. Le groupe a notamment :

- été le premier au monde, dans le cadre d'une collaboration avec un motoriste, à présenter un prototype de chariot télescopique tout électrique. Ce prototype répond à la démarche RSE du groupe et démontre l'implication de Manitou à réduire le coût de fonctionnement, la consommation de carburant et les émissions polluantes de ses machines,
- introduit sur le marché plusieurs modèles « low hybrid » équipés de solutions qui permettent de stopper le moteur lorsque la machine n'est pas sollicitée,
- préparé, pour 2019, une offre digitale à destination de l'ensemble de ses clients avec des machines connectées. Une application permettra de suivre l'état de l'engin, de le localiser et d'obtenir des conseils, y compris sous forme de vidéos,
- poursuivi ses travaux afin de répondre aux évolutions normatives.

En effet, les matériels conçus et distribués par le groupe sont soumis à diverses normes réglementaires portant sur les émissions polluantes, le bruit, la visibilité, la sécurité, la compatibilité électromagnétique, l'environnement ... Les changements de normes font partie des contraintes habituelles de Manitou et de ses concurrents. Les échéanciers correspondants sont connus plusieurs années à l'avance.

Ainsi, en 2018, le groupe Manitou a mis sur le marché des machines conformes à l'évolution de la directive européenne « Tracteur », qui autorise notamment les véhicules agricoles à rouler à 40 Km/h sur route. La directive impose des modifications techniques importantes sur les machines agricoles (freinage, direction, visibilité...).

Dès cette année, la principale évolution réglementaire est la norme européenne Stage V. Elle succédera à la norme Stage IV à partir de 2019 et 2020 en fonction de la puissance des moteurs. Cette norme impose une nouvelle diminution des émissions polluantes et instaure la surveillance du nombre de particules émises. Cette évolution aura pour conséquence l'installation de filtres à particules et une hausse du prix des moteurs.

Le passage à la norme Stage V est assoupli par la possibilité de faire du préstockage de moteurs. En effet, les constructeurs seront autorisés à vendre leur stock de moteurs d'ancienne génération postérieurement à la date d'entrée en vigueur de la norme et durant une période donnée. Ils pourront être utilisés à la fabrication des machines dans un délai de 18 mois suivant la date d'application de Stage V. Les constructeurs auront un délai supplémentaire de six mois pour vendre les stocks de ces machines fabriquées avec ces moteurs d'ancienne génération.

en millions d'euros et % du chiffre d'affaires de l'exercice	2017		2018	
	Montant	% du CA	Montant	% du CA
Frais capitalisés	7,7	0,5 %	9,6	0,5 %
Frais non capitalisés et dotations aux amortissements	20,8	1,3 %	23,9	1,3 %
<b>TOTAL</b>	<b>28,5</b>	<b>1,8 %</b>	<b>33,5</b>	<b>1,8 %</b>

Le groupe a maintenu ses dépenses de recherche et développement afin de poursuivre le plan produits défini et satisfaire aux évolutions normatives de ses produits.